

Radio Tefana le 2/2/2010

POLITIQUE. LES DECLARATIONS DE MARIE-LUCE PENCHARD FONT REAGIR LE TAVINI HUIRAATIRA.

Micaël : Après les déclarations de la ministre de l'Outre-mer, Mme Marie-Luce Penchard, notamment concernant la ligne rouge à ne pas franchir, reprenant les propos du Président Sarkozy, le Président de la France, le Tavini Huiraatira réagit. Le parti indépendantiste, dont le Pdt Oscar Temaru doit rencontrer la ministre mercredi et non pas mardi soir comme nous vous l'annonçons précédemment, c'est bien mercredi que cette rencontre doit avoir lieu, eh bien le parti réagit. Nous recevrons aujourd'hui le responsable de la communication du parti bleu clair, il s'agit de M. Claude Marere. Iaorana Claude.

Claude Marere, responsable de la communication du Tavini : *« Iaorana Mica et iaorana aux auditeurs de te Reo o Tefana. Effectivement j'ai suivi, en partie, Madame Marie-Luce Penchard hier soir sur RFO, je m'attendais à une approche différente de ses prédécesseurs. Et en fait, et bien, on a eu droit à une parisienne qui répétait un peu tout ce qu'on a déjà entendu de la part de M. Sarkozy. C'était assez décevant et elle s'est même aventurée à dire quelques grosses, grosses bêtises. Alors on va commencer sur le mode de scrutin, si tu le veux bien. Hier les autonomistes ont planché sur la question devant la maîtresse, devant Madame Penchard, comme des enfants devant leur maîtresse d'école. Au final c'est Paris qui va décider. Madame Penchard a parlé de faire une synthèse, mais bon il y a comme même de quoi s'inquiéter parce que récemment, Gaston Tong Sang était à Paris, il a été reçu par le Président de la République. Et au sortir de l'Elysée, il a fait une déclaration ambiguë, disant qu'il allait proposer un mode de scrutin qui allait bien, qui serait quelque chose de très bon, mais rien de vraiment précis, c'est un vrai cachottier. Et comme par hasard quelques jours plus tard, M. Sarkozy, à la Réunion, parle lui aussi de reprendre le mode de scrutin. Alors la question qu'on peut se poser, c'est que on n'est pas en train de revenir en 2004, un retour en 2004, où le Président de la République à son chouchou local affilié à l'UMP, représentant de l'UMP, et pencherait donc sur la proposition de Gaston Tong Sang ? Bon ceci, c'est juste une supposition. Mais bon on se souvient quand même qu'en 2004 ce mode de scrutin qui devait donner une majorité écrasante au Tahoeraa n'a pas marché. N'a pas marché parce que les partis de l'opposition se sont regroupés, que les électeurs s'étaient de mieux en mieux informés des dérives de ce gouvernement, et que finalement c'est l'opposition qui a gagné, mais de peu il y avait pas la majorité. Et depuis là ben c'est la vaste comédie, comme dit le Président de la République. En 2007 on a remis ça avec, à cause d'une alliance contre-nature comme la dit Madame Penchard, elle a repris ces termes là. Cette alliance donc contre-nature, bien sûr, c'était celle des autonomistes Tahoeraa et des indépendantistes UPLD, disant Tavini en tout cas. Alors cette alliance contre-nature, par contre, elle est tout à fait admise en Nouvelle Calédonie, elle est même dans les textes. Le statut de la Nouvelle Calédonie oblige le gouvernement à compter parmi ses ministres des indépendantistes et des autonomistes. Donc la question qu'on peut se poser, il faut qu'on fasse comme en Nouvelle-Calédonie, avec des morts pour qu'ensuite on puisse nous respecter et nous écouter ? Enfin bref. »*

Micaël : (?) réponse est apporté par l'Etat.

Claude Marere : « *Oui, donc ce nouveau mode de scrutin de 2007, imposé avec brutalité, ne peut pas dégager de majorité, ce qui permet au Président donc de parler de vaste comédie. Mais je voudrai quand même rappeler que les girouettes ne sont qu'une moitié, qu'une poignée plutôt. La plupart des élus sont fidèles à leurs électeurs, donc c'est plutôt de la vaste comédie ce n'est pas chez nous d'abord, c'est d'abord l'Etat qui intervient et qui s'ingère dans nos affaires politiques.* »

Micaël : On précisera tout de même que si en Polynésie on estime qu'il est contre-nature pour des élus de bords politiques opposés de s'allier, donc ici c'est la question autonomie indépendance qui divise la classe politique, en France la question droite-gauche, il n'est pas contre-nature pour un Président de la République d'aller recruter des élus de gauche.

Claude Marere : « *J'allais y venir, maintenant il y a quand une bonne nouvelle lorsque nous dit Madame Penchard c'est que ces élections n'auront pas lieu en 2013, comme le suggérait Gaston Tong Sang, mais en 2011. M. Tong Sang parlait de 2013 parce que ça lui laissait le temps d'asseoir sa majorité, de la conforter.* »

Micaël : De faire campagne...

Claude Marere : « *De faire campagne bien sûr, avec les moyens du territoire, on connaît. Mais 2011 c'est comme même plus honnête. Mais je voudrai aussi rappeler que dès le début de l'année, Oscar Temaru était le 1^{er} à parler publiquement de la refonte de ce mode de scrutin. Je sais que tout le monde y pensait, mais il a été le 1^{er} à l'annoncer, à faire une proposition selon laquelle c'était tout d'abord une affaire de polynésiens, des partis politiques suffisamment représentatifs qui s'entendraient sur un mode de scrutin et qui iraient le présenter à Paris. Bon voilà, Paris reprend la main sur cette affaire là et on verra bien ce que ça va donner. Mais y a quand même de quoi s'inquiéter. Alors on peut venir aussi sur cette autre question de la ligne rouge, que tu évoquais tout à l'heure. Monsieur le président de la République et Madame Penchard ignorent complètement la constitution. Madame Penchard disait hier soir que les polynésiens savent lire la constitution, ben la constitution il y a cet article 53, alinéa 3, qui, il faut le reconnaître, est interprété de manière différente, mais qui donne la possibilité aux collectivités d'accéder à la souveraineté. Et c'est par rapport à la doctrine Capitant qui a toujours été suivie dans ce genre d'affaire et qui établit que le degré d'autonomie évolue au fur et à mesure que les territoires évoluent eux-mêmes. Donc on peut être autonomiste, un peu plus autonomiste et au bout il y a quand même la... le scrutin d'autodétermination. Et cette assurance a été suivi depuis par tout les présidents de la république, que ce soit Valérie Giscard D'Estaing, François Mitterrand, Jacques Chirac ; tous ont affirmé le droit des Pays d'Outre-mer à devenir indépendant, à s'autodéterminé. Donc pour nous il n'y a pas de ligne rouge, d'autant plus que nous avons une culture, nous avons une langue, nous avons un territoire aussi, ce sont tous les attributs d'un pays d'un peuple souverain.*

Nous avons vocation à être indépendant, nous n'avons pas vocation à rester autonomiste mais à être indépendant. Puis en fait, moi je relève aussi une contradiction dans les propos de Madame Penchard, qui demande aux territoires d'Outre-mer d'être moins assistés. Mais justement plus ils sont intégrés à la République, comme les départements d'Outre-mer, et plus ils sont assistés. Ils sont tellement assistés qu'ils ont peur de sortir de l'assistanat et devenir autonome. Nous, nous n'avons pas cette peur, nous demandons simplement d'avoir plus de leviers de contrôle et surtout cette liberté de commercer avec nos voisins, et au-delà de nos

voisins, parce que c'est là que ça commence l'économie, c'est là que ça commence la fin de l'assistanat. Et puis, aucun peuple ne veut être assisté, et si les martiniquais, les guadeloupéens et les guyanais se sentent assistés, c'est bien parce que le développement chez eux n'a pas été fait pour eux et par eux. »

Micaël : Surtout en Polynésie contrairement aux autres collectivités ultramarines, à l'exception de Kanakie, à chaque scrutin des élections territoriales la mouvance indépendantiste recueille entre 20 et 25% des suffrages. Donc, c'est au minimum un électeur un électeur sur 5 qui est indépendantiste, en tout cas qui vote pour les indépendantistes, à qui le message de la part de Paris c'est la négation des opinions politiques. En fait, ils n'ont pas le droit, ils peuvent toujours s'exprimer, mais jamais on accèdera à leur requête mais s'ils devenaient majoritaires.

Claude Marere : *« Oui, l'Etat a toujours été comme ça d'ailleurs, enfin surtout là maintenant, de plus en plus... d'une manière beaucoup plus claire. On a vu M. Estrosi, on va monsieur... on voit cette déclaration de M. Sarkozy. Effectivement, ils essayent de serrer la ceinture, mais bon je crois pas qu'on puisse empêcher un peuple de vouloir sa liberté, de vouloir se gouverner lui-même. Ça prendra du temps, aujourd'hui c'est vraiment pas le moment parce que on est en pleine crise, c'est notre crise. C'est une crise dont l'Etat porte une grande responsabilité aussi. Mais bon, ça demandera du travail de notre part, ça c'est sûr. Ça prendra du temps, mais c'est pas quelque chose qui est fermée. Ça ne peut pas être fermée. »*

Micaël : Justement, est-ce que des déclarations si fermes et méprisantes vis-à-vis de tous ceux qui sont indépendantistes ne vont pas justement permettre un rassemblement de ces derniers ? Et paradoxalement, est-ce que ça ne va pas les fortifier, peut-être en allant vers une radicalisation, mais en tout cas en s'assurant que ces derniers, maintenant qu'ils ont clairement en face l'avis de Paris, ils sauront qu'il faudra plus que jamais se mobiliser. Que si ils veulent franchir la ligne rouge tracée par M. Sarkozy, ça sera une ligne rouge sanguine.

Claude Marere : *« Non, je préfère ne pas m'aventurer sur ce terrain. Je crois que nous n'avons pas vécu les mêmes souffrances que nos frères kanaks, et même si on a souffert ici c'était pas quand même la même chose. Je crois que nous avons des liens de famille tellement imbriqués que ce serait très dangereux qu'on s'entretue comme ça. Je pense pas qu'on y arrive en tout cas.*

Alors, il y a un autre point sur lequel je voulais intervenir, c'est l'aéroport. Mme Marie-Luce Penchard nous dit que nous sommes tout beau, mais en même temps qu'on n'est incapable de le gérer, on va le donner à une multinationale française qui n'a pas fait ses preuves encore. On l'a expliqué assez longuement hier, je vais pas trop m'y attarder. Il y a 150 aéroports qui ont été transférés, aéroports de l'Etat, qui ont été transférés à des collectivités territoriales. En PF, il y a 4 aéroports d'Etat, celui de Tahiti-Faaa, Bora, Rangiroa et Raiatea. La loi existe, il faut la respecter, nous avons droit, ce transfert il faut le finaliser comme ont fait les aéroports de France. Si on l'a pas encore fait c'est que cette loi nous a été cachée par les autorités de l'Etat ; c'est quand même grave. Et que donc l'Etat, pour pouvoir transférer ces aéroports, a besoin d'un partenaire. C'est ce qu'il faut créer, c'est un partenaire, une institution, un groupe. En général, ce qui s'est passé en France, on a créé des syndicats mixtes, c-à-d autour d'une commune, la commune où était l'aéroport. Ce sont rassemblés divers intervenants, soit des privés, soit d'autres institutions, des chambres de commerce souvent, et c'est comme ça que ça a pu être transféré. Donc, la ligne est facile à suivre et

claire à suivre. On a des modèles de syndicats, de statut de syndicat mixte, il suffit de s'en inspirer. Voilà donc les 3 points sur lesquels je voulais intervenir. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, je n'ai pas pu tout suivre, mais ces 3 points là me paraissent quand même très importants pour y revenir. »

Micaël : C'est ce qui sera abordé lors de la rencontre de demain soir entre Oscar Temaru et Marie-Luce Penchard ?

Claude Marere : *« Monsieur, oui, Oscar Temaru, bon c'est un leader politique, il aura un discours politique. »*

Micaël : Policé donc ?

Claude Marere : *« Policé aussi, oui. Mais bon, il sait bien dire les choses d'une manière policée, comme tu dis... quand il le veut en tout cas. Non, c'est un homme qui est respectueux des institutions, il recevra bien Mme Penchard. Mais moi, je pense que normalement ce RDV est prévu pour une demi-heure, je pense qu'il risque de durer beaucoup plus longtemps. »*

Micaël : Le temps que ça soit terminé la cérémonie du kava, peut-être !

Claude Marere : *« (Rires) Si il y en a une ! »*

Micaël : On a parlé de cette modification, énième modification du mode de scrutin, des promesses de stabilité. La population les a déjà entendues et réentendues les années passées, mais au milieu de tout cela la réalité pour la Polynésie, tous les jours c'est la crise économique, les difficultés pour les entreprises et pour leurs travailleurs, quand ils ne sont tout simplement pas obligés d'être licenciés pour faute de revenu et de ressources suffisantes pour les entreprises pour les payer.

Cette nouvelle loi sur la stabilité, est-ce qu'elle n'occulte pas finalement, ce nouveau débat n'occulte pas le vrai problème de la PF, donc la résolution de la crise économique et trouver de l'emploi pour la population ? Parce que, si demain il y a une nouvelle équipe, quelle qu'elle soit, et qu'elle a une majorité, elle peut gérer le pays pendant 5 ans, est-ce que pour autant elle pourra, en claquant des doigts, trouver des emplois ?

Claude Marere : *« Non, certainement pas. Il faut d'abord dire que la crise qui nous frappe, bon il y a la crise internationale, mais c'est d'abord notre crise à nous. Et c'est une crise qui est née des dernières années Tahoeraa. Déjà, le tourisme commençait à fléchir avant la fin des années 90. Et, il y a eu des gaspillages d'argent, des choses qui ont été mal montées, comme les thoniers ; quand même, c'est quand même aberrant, les thoniers, on n'a jamais aussi peu pêché de thon et exporté de thon. Il y a plein d'autres exemples comme ceux là. Donc, c'est notre crise à nous. Notre économie, il faut d'abord penser à une nouvelle fiscalité. C'est très important parce qu'aujourd'hui le budget du territoire est assis sur des taxes indirectes qui frappent tout le monde de la même manière, qu'on soit riche ou pauvre il n'y a pas d'impôt sur le revenu. On peut remanier la CST, c'est un exemple, mais il faut changer la fiscalité vis-à-vis de la population et vis-à-vis des entreprises pour avantager d'avantage les entreprises. Je crois que les sociétés, ici, paient un impôt pratiquement aussi élevé qu'en France. D'après ce qu'elles disent en tout cas. »*

Micaël : L'impôt sur le revenu, c'est une piste qui pourrait être abordée par le Tavini pour les élections.

Claude Marere : « *On ne peut pas l'éviter.* »

Micaël : Le leader du Tavini avait évoqué cela lors des élections territoriales de 2008. Si tôt les élections passées, on n'en avait plus entendu parler. La question aujourd'hui, est-ce que, à la faveur des élections, à nouveau on va entendre parler de ce type de possibilité de réforme de la fiscalité qui intéresse la population, en tout cas une majorité de la population, c-à-d les plus démunis qui sont broyés, écrasés par le système et la cherté de la vie de tous les jours ? Et puis, après les élections, on nous expliquera que il y a d'autres priorités, que il y a toutes les bonnes raisons du monde pour ne pas s'atteler à cette réforme.

Claude Marere : « *On ne peut pas l'éviter. Je voudrais quand même dire que la CST, c'est une forme d'impôt sur le revenu. Il est très faible, mais on peut s'en inspirer. Mais sinon, on peut créer carrément un vrai impôt sur le revenu, ce qui demande quand même une bureaucratie coûteuse. Donc le mieux c'est quand même de s'en passer. Effectivement, il faut trouver d'autres sources que les taxes indirectes, il faut trouver des taxes directes. Il n'y a pas de discours là-dessus.* »